



GROUPE BANDE DESSINEE

Paris, le 9 avril 2010

Chère Madame, Cher Monsieur,

Je fais suite à votre courrier du 25 mars dernier et à ma réponse du 30 relative à « L'appel du numérique » que vous nous avez adressé.

Je vous écris au nom des membres du groupe bande dessinée du Syndicat National de l'Édition dont vous trouverez la liste ci-dessous.

Comme je l'ai déjà évoqué dans ma dernière correspondance, il est clair que le développement de l'édition sur supports numériques suscite de nouveaux enjeux pour tous les acteurs de la chaîne du livre, à commencer par les auteurs et les éditeurs, dans une dimension que personne ne mesure à ce jour.

Dans ce nouvel environnement technologique, il est indispensable d'adapter notre métier d'éditeur tout en réaffirmant ses principes fondamentaux. A l'égard des auteurs, des lecteurs et des libraires, nous nous devons d'anticiper, de comprendre et de mettre en œuvre différentes pistes d'exploitation et de création liées à ces nouveaux supports.

Les auteurs seraient d'ailleurs fondés de nous reprocher de ne pas le faire.

A ce titre, je tiens à préciser que les réflexions individuelles des éditeurs, et par conséquent leurs initiatives, ne sont pas toutes identiques. Elles dépendent de leur taille, de leur stratégie éditoriale et de leurs visions prospectives. Il en va de même pour les auteurs.

Ainsi, au seuil de ce chantier légitimement générateur d'inquiétudes et de frustrations mais aussi d'envies et d'opportunités pour les uns et les autres, nous nous devons, éditeurs et auteurs, d'être partenaires et non adversaires.

Différentes questions majeures se posent donc, telles que :

- l'harmonisation de l'exploitation d'un contenu éditorial entre l'édition « papier » et l'édition « numérique »,
 - le droit moral,
 - le piratage,
 - l'économie de la chaîne d'exploitation,
 - le taux de TVA,
 - la politique de prix public / Loi Lang,
 - la rémunération des auteurs en fonction des différents types d'accord et modes d'exploitation,
 - les coûts d'adaptation éditoriale et d'exploitation spécifiques au numérique,
 - les problématiques techniques d'adaptation, de distribution et de protection,
 - la chronologie de publication des différentes éditions,
- Etc...

Il est évident que pour l'ensemble de ces sujets la position de l'auteur est au cœur de la discussion, étant entendu que certains de ces points relèvent des relations contractuelles individuelles entre un auteur et son ou ses éditeurs alors que d'autres nécessiteront une discussion collective entre les différents acteurs.

Sur ces derniers sujets je serai donc heureux de rencontrer vos représentants pour en débattre avec eux. Je serai, pour ma part, accompagné d'un ou deux membres du Groupe Bande Dessinée et de Lore Vialle-Touraille, Responsable juridique du SNE, qui est notamment en charge des relations avec la Société des Gens de Lettres.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Chère Madame, Cher Monsieur, en l'assurance de mes sentiments distingués.



Louis Delas
Président du groupe bande dessinée du Syndicat National de l'Édition

Membres du groupe bande dessinée du Syndicat National de l'Édition :

Casterman
Dargaud
Delcourt
Drugstore
Dupuis
Fluide Glacial
Glénat
Hachette
Lombard
Panini
Pika
Tonkam
Univers Poche
Vents d'Ouest

PS. Dans l'hypothèse d'une diffusion publique de cette correspondance je vous remercie de bien vouloir la reproduire dans son intégralité.